



12 décembre 2007

Colloque du samedi 24 novembre 2007

Le syndrome MRKH, la bioéthique et la Gestation pour Autrui :

**« Quelles avancées médicales, juridiques,
scientifiques dans la perspective de la révision
des lois de Bioéthique ? »**

Samedi 24 novembre 2007 les associations M.R.K.H. (syndrome de Rokitansky) et C.L.A.R.A. ont organisé ensemble leur premier colloque sur le thème de la G.P.A.

La Gestation Pour Autrui (G.P.A.), est une technique médicale d'A.M.P. (Assistance Médicale à la Procréation) interdite en France, qui offre une alternative aux couples infertiles.

Aujourd'hui, une femme infertile sur environ 5 000 est atteinte du syndrome M.R.K.H. (syndrome de Rokitansky ou Murcs).

Près de 150 personnes étaient venues écouter les interventions des **docteurs Karine Morcel**, gynécologue au CHU de Rennes, et chercheur au CNRS ; **Daniel Guerrier**, chargé de recherche sur les maladies rares à l'INSERM (Rennes) ; le **Professeur François Olivennes**, spécialiste de l'A.M.P. ; **Geneviève Delaisi de Parseval**, psychanalyste, clinicienne spécialiste de la G.P.A. et **Maître Nathalie Boudjerada**, avocate du couple Sylvie et Dominique Mennesson.

Un message de soutien, envoyé par **Madame Elizabeth Badinter**, membre du comité d'experts de C.L.A.R.A, a été lu par Sylvie Mennesson, Présidente fondatrice de l'association, en introduction.

Le volet médical a été abordé à travers la présentation du syndrome M.R.K.H. et du programme de recherche, soutenu par le réseau P.R.A.M. (Programme de Recherches pour les Aplasies Müllériennes).

Les aspects juridiques et légaux ont ensuite été développés, notamment la technique alternative que constitue la G.P.A.

La G.P.A., qui est pratiquée par Fécondation In Vitro avec les gamètes des parents est à différencier de la P.P.A. (Procréation Pour Autrui) où il existe un lien génétique entre l'enfant porté et la gestatrice.

Le couple Sylvie et Dominique Mennesson, à l'initiative de ce colloque organisé en synergie avec Mireille Le Clère, Présidente de l'association M.R.K.H., est poursuivi par la justice française depuis l'an 2000 pour avoir fait appel à une gestatrice américaine pour porter leurs jumelles.

Si la Cour d'Appel de Paris a rendu un verdict favorable en reconnaissant officiellement la filiation de leurs enfants le 25 octobre 2007, un pourvoi en Cassation a été formé le 14 novembre par l'avocat général.

Le couple infertile (Sylvie est atteinte du syndrome M.R.K.H.), à travers **l'association C.L.A.R.A.** qui regroupe déjà près de 1 000 adhérents, **milite pour la régularisation de la situation des enfants nés de parents français par G.P.A., et à terme pour la légalisation de la G.P.A. en France,** comme technique médicale alternative à l'infertilité, au même titre que le don d'embryon, le don d'ovocyte ou le don de sperme.

L'enjeu est essentiel : les lois de bioéthiques devraient être révisées en 2009 et les débats commencer dès 2008.

Association M.R.K.H.

Mireille Le Clère
Présidente
37 rue Maurice Langlet-49000 Angers
<http://asso.orpha.net/MRKH/>
Relations Presse : 06 27 02 81 67 /
06 08 65 33 53

Association C.L.A.R.A.

Sylvie et Dominique Mennesson
Présidents fondateurs
9, rue de Marseille-94700.MaisonsAlfort
<http://claradoc.gpa.free.fr>
Relations Presse : claradoc.gpa.respcom@free.fr
Téléphone : 06 07 35 13 35

- Téléchargez la synthèse et les documents de présentation du colloque du samedi 24 novembre 2007 :

<http://claradoc.gpa.free.fr/index.php?page=colloque>

- Informez-vous, souscrivez et soutenez les associations en vous connectant sur les sites Internet des associations.